

S.C.I.N.

Procès Verbal du Comité Syndical

**- Séance du 15 juin 2011 à 18 heures 45 -
Sausheim**

Sur convocation du 9 juin 2011 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, le comité syndical du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le 15 juin 2011 à 18 heures 45, dans ses locaux à Sausheim.

Présents : Mesdames et Messieurs Daniel **BUX**, Jean-Pierre **CARD**, Martine **ELGARD**, Bernard **HELL**, Charles **KREMPPER**, Gérard **LAMY**, Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Georges **OTTENWAELDER**, Richard **PISZEWSKI**, Christine **PLAS**, Bernard **RAPP**, Michel **RIES**, Patrick **RIETZ**, Raymonde **RISACHER**, Robert **RISS**, Daniel **SCHNEIDER**, Jean-Marie **SCHNEIDER**, Albert **SCHOLER**, Bernard **THIERY**, Gérard **THUET**, Philippe **WOLFF**.

Excusés : Monsieur Jean-Pierre **BARI** avec procuration à Monsieur Daniel **BUX**, Monsieur Olivier **BECHT**, Monsieur Jean-Pierre **FÄH** avec procuration à Monsieur Georges **OTTENWAELDER**, Monsieur Pierre **LOGEL** avec procuration à Monsieur Bernard **NOTTER**, Madame Catherine **MATHIEU-BECHT** avec procuration à Monsieur Philippe **WOLFF**, Monsieur Jean-Claude **NIEDERGANG** avec procuration à Monsieur Gérard **LAMY**.

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent BENGOLD
- Monsieur Jean-Philippe HERTZOG

Monsieur Bernard NOTTER ouvre la séance à 18 heures 55. Il salue l'ensemble des délégués présents et donne lecture des différentes procurations.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, en particulier son article L.2122-23, M. le président rend compte à l'assemblée de l'exercice de la délégation que celle-ci lui a accordée dans le cadre de la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relevant de la procédure adaptée, d'un montant inférieur à 45 000 € hors taxes, dès lors que les crédits sont prévus au budget :

Date	Bénéficiaire – objet	Montant HT
-------------	-----------------------------	-------------------

2010

16/09/2010	LINGENHELD Fourniture et mise en œuvre d'enrobés type Colclair - travaux rue du Vignoble à Habsheim	7 600,00 €
18/10/2010	ISS Espaces verts Sausheim - Réaménagement du giratoire RD 38/RD 238	15 837,45 €
04/11/2010	LINGENHELD Arrêté modifiant l'arrêté 15/2010 (arrêté Lingenheld – enrobé Colclair à Habsheim)	7 600,00 €
01/12/2010	APAVE Mission CTC - construction d'une structure périscolaire à Sausheim	8 250,00 €
01/12/2010	CIBATHERM Mission OPC - construction d'une structure périscolaire à Sausheim	35 070,00 €
01/12/2010	DEKRA..... Mission SPS - construction d'une structure périscolaire à Sausheim	7 074,00 €
10/12/2010	DEKRA..... Mission SPS - construction d'un complexe sportif à Rixheim	7 290,00 €
10/12/2010	DEKRA..... Mission CTC - construction d'un complexe sportif à Rixheim	11 900,00 €
10/12/2010	C2BI Mission OPC - construction d'un complexe sportif à Rixheim	35 000,00 €
16/12/2010	CLEMESSY Fourniture et pose de radars de contrôle de vitesse - Habsheim	13 357,00 €
24/12/2010	DEKRA..... Mission CTC - rénovation thermique de l'école maternelle Saint-Martin à Habsheim	2 000,00 €
24/12/2010	DEKRA..... Mission SPS - rénovation thermique de l'école maternelle Saint-Martin à Habsheim	1 458,00 €

2011

11/02/2011	ATR..... Mission SPS - réaménagement du lotissement "La Valbonne" à Dietwiller	3 960,00 €
11/02/2011	DEKRA..... Mission SPS - réaménagement du carrefour rue de la Rampe/rue de l'Aviation à Habsheim	1 980,00 €
08/03/2011	ICF Environnement Diagnostic complémentaire de pollution des sols – transformation anciens locaux CCIN en crèche	19 126,00 €

08/03/2011	Atelier John COLOMBO Tranche ferme..... 4 100,00 € Tranche conditionnelle..... 16 235,00 € Rénovation et mise en conformité du club house de football à Baldersheim
08/03/2011	Atelier John COLOMBO Tranche ferme..... 3 000,00 € Tranche conditionnelle..... 12 415,00 € Rénovation et mise en conformité du bâtiment "Union" à Baldersheim
27/05/2011	BLONDEAU Ingénierie 1 200,00 € Mission SPS - réaménagement de la rue de Franche-Comté à Baldersheim
27/05/2011	BLONDEAU Ingénierie 1 200,00 € Mission SPS - aménagement de la rue de Saint-Louis à Sausheim
30/05/2011	APAVE 4 875,00 € Mission CTC - réhabilitation des locaux de l'ACL à Sausheim
30/05/2011	DEKRA..... 5 390,00 € Mission SPS - réhabilitation des locaux de l'ACL à Sausheim
30/05/2011	Société VENTURI 3 247,95 € Travaux de rénovation de l'école élémentaire Ile Napoléon - lot 1 : électricité
30/05/2011	CIE 93 1 191,00 € Travaux de rénovation de l'école élémentaire Ile Napoléon - lot 2 : plomberie/sanitaire
30/05/2011	Société SOPEMOD..... 2 204,60 € Travaux de rénovation de l'école élémentaire Ile Napoléon - lot 3 : peinture intérieure
30/05/2011	Entreprise Eric MEYER..... 2 489,50 € Travaux de rénovation de l'école élémentaire Ile Napoléon - lot 4 : menuiserie intérieure

Le comité syndical, à l'unanimité, lui donne acte de ce compte rendu.

Monsieur le président passe ensuite au premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 25 mai 2011

Le procès-verbal du comité syndical du 25 mai 2011 a été transmis par courrier, à l'ensemble des délégués, préalablement à la séance.

Compte tenu de l'absence de remarque ou d'observation quant à la rédaction de ce document, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 25 mai 2011.



Point n° 2 : Dietwiller – réaménagement des voiries du lotissement La Valbonne - résultat de la consultation – attribution du lot 1 : voirie et réseaux divers

L'opération de réaménagement des voiries du lotissement La Valbonne à Dietwiller a été retenue au titre des travaux 2010-2011-2012. Elle a fait l'objet d'une consultation selon un marché à procédure adaptée, dans les formes prescrites par l'article 28 du code des marchés publics, conformément à la décision du comité syndical du 23 février 2011.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission d'ouverture des plis le 8 juin 2011, se sont traduits par la désignation comme suit de l'attributaire du marché V.R.D. :

Lot 1 – voirie et réseaux divers :

Entreprise Colas de Pfastatt pour un montant de 1 274 083,69 € HT (1 523 804,09 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement de ces travaux sont inscrits à l'article 2317-61101 du budget primitif 2011.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Prend acte et approuve le résultat de la consultation ci-dessus ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché de travaux à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission d'ouverture des plis.**

Point n° 3 : Habsheim – construction d'un centre technique municipal – avenant n° 1 à souscrire au marché de maîtrise d'œuvre – autorisation de signer

L'opération de construction d'un centre technique municipal à Habsheim a été retenue au titre des travaux 2011.

Par délibération du 9 septembre 2010, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le cabinet d'architectes Santandréa-Rapp-Fellmann de Riedisheim, le marché pour effectuer la mission de maîtrise d'œuvre de ce projet. Le montant provisoire des honoraires était arrêté à 92 000,00 € HT soit un taux de 8,00%, sur la base d'un coût prévisionnel des travaux de 1 150 000,00 € HT.

En séance du 30 mars 2011, le comité syndical approuvait, au stade A.P.D., l'estimation prévisionnelle des travaux liés à la construction du centre technique municipal de Habsheim, pour 1 508 701,00 € HT.

La commission M.A.P.A. a émis, lors de sa séance du 1^{er} juin 2011, un avis favorable sur l'augmentation de 28 696,08 € HT du montant du marché de maîtrise d'œuvre, soit un nouveau montant d'honoraires de 120 696,08 € HT (1 508 701,00 € HT x 8,00%).

Il y a lieu à présent de rendre définitif le forfait de rémunération des concepteurs sur la base de l'avant projet définitif, soit 120 696,08 € HT.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le nouveau montant des honoraires du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du C.T.M. de Habsheim, soit 120 696,08 € HT (144 352,51 € TTC) ;**
- **Autorise M. le président à signer l'avenant y afférent, avec le cabinet d'architectes Santandréa-Rapp-Fellmann.**

Point n° 4 : Sausheim – réhabilitation des locaux de l'association culture et loisirs – avenant n° 1 à souscrire au marché de maîtrise d'œuvre – autorisation de signer

En séance du 9 juin 2010, le comité syndical de l'Île Napoléon autorisait M. le président à signer avec le groupement Colombo-Baumann-ICAT-BET Mellardi-Roger Stoflique, le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des locaux de l'A.C.L. de Sausheim.

Par délibération du 13 avril 2011, le comité syndical :

- Approuvait une réhabilitation globale du bâtiment dont l'estimation prévisionnelle des travaux, établie par le maître d'œuvre, s'élevait à 1 281 050,00 € HT (valeur octobre 2010) ;
- Autorisait M. le président à engager la tranche conditionnelle 1 du marché de maîtrise d'œuvre susvisé.

Il y a lieu à présent, d'une part d'ajuster par voie d'avenant le forfait provisoire de rémunération des concepteurs sur la base de la nouvelle estimation de travaux établie au stade « faisabilité/diagnostic » d'un montant de 1 281 050,00 € HT ;

Ces honoraires sont décomposés comme suit :

Tranche ferme	1 281 050.00 € HT x 1,45%, soit.....	18 575,22 € HT
Tranche conditionnelle	1 281 050.00 € HT x 9,55%, soit.....	122 340,28 € HT
Total	1 281 050,00 € HT x 11,00%, soit.....	140 915,50 € HT

D'autre part, compte tenu de l'importance des travaux retenus, de reconsidérer également les délais d'exécution des études de conception comme suit :

Phases	Délai initial	Délai modifié
Etudes de diagnostic	7 semaines	7 semaines
Etude avant projet sommaire	5 semaines	8 semaines
Etude avant projet définitif	6 semaines	8 semaines

Etude de projet	2 semaines	4 semaines
Dossiers de consultation d'entreprises	4 semaines	4 semaines
Dossiers des ouvrages exécutés	4 semaines	4 semaines

La commission M.A.P.A. a émis, lors de sa séance du 1^{er} juin 2011, un avis favorable quant au nouveau montant d'honoraires de 140 915,50 € HT ainsi que sur le prolongement des délais d'études, comme mentionné dans le tableau ci-dessus.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2314-31003 du budget primitif.

Monsieur le président demande à l'assemblée d'en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve le nouveau montant global des honoraires de maîtrise d'œuvre, soit 140 915,50 € HT (168 534.94 € TTC) ;**
- **Approuve les nouveaux délais d'exécution d'études de conception de chaque élément de mission ;**
- **Autorise M. le président à signer avec le cabinet d'architecture Colombo l'avenant afférent à ces différentes modifications.**

Point n° 5 : Sausheim – réhabilitation des locaux sinistrés du centre technique municipal – attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Les locaux du centre technique municipal de Sausheim ont été totalement détruits par un incendie criminel le 21 mars 2011. Les zones ateliers, les bureaux attenants ainsi qu'une partie de la toiture composée de sheds ont été gravement endommagés.

Le coût prévisionnel des travaux de reconstruction de la partie sinistrée du bâtiment a été estimé à 1 500 000,00 € HT.

Ce projet nécessite de s'associer les compétences d'un groupement de maîtrise d'œuvre qui devra être composé au minimum d'un architecte, de bureaux d'études techniques (structure, fluides et électricité), d'un économiste de la construction et d'un acousticien.

Les composantes de ce marché de prestations intellectuelles « loi MOP » s'ordonnent comme suit :

- Domaine fonctionnel : bâtiment, sous section réhabilitation d'ouvrage de bâtiment;
- Type de mission : mission de base avec étude d'exécution et de synthèse (DIAG, APS, APD, PRO, EXE, ACT, DET, AOR), ainsi que la mission complémentaire OPC.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la presse le 6 mai 2011, fixant la date limite de remise des offres au 30 mai 2011 à 11 heures. Huit groupements de maîtrise d'œuvre ont remis une proposition.

Lors des séances des 1^{er} et 8 juin 2011, la commission M.A.P.A. a procédé à l'analyse des offres et désigné le groupement Atelier G5-ICAT-West-BEE FL-SADB, attributaire du marché pour un montant de 147 750,00 € HT (soit un taux d'honoraires de 9,85 %) au motif qu'il présentait l'offre économiquement la plus avantageuse eu égard aux critères de pondération énoncés au règlement de la consultation, et en application de l'article 53 du code des marchés publics.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Prend acte et approuve les résultats de la consultation ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché à intervenir avec le groupement de maîtrise d'œuvre susvisé, pour un montant de 147 750,00 € HT (176 709,00 € TTC).**

Point n° 6 : Régie de recettes de l'association « Les Copains d'Abord » – fixation de tarifs complémentaires pour l'accueil de loisirs et de séjours – été 2011

Il est proposé à l'assemblée de fixer comme suit les tarifs des activités complémentaires (stages et séjours) qui sont proposées par l'association « Les Copains d'Abord » pour l'été 2011 :

Stage « les copains sportifs » du 4 au 8 juillet et du 25 au 29 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
60 €	70 €	80 €	90 €

Stage « les copains créateurs » du 4 au 8 juillet et du 25 au 29 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
60 €	70 €	80 €	90 €

Mini-séjour équestre à Brinckheim du 4 au 8 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
225 €	260 €	295 €	335 €

Séjour adolescents sous tentes à Tignes du 7 au 18 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
410 €	490 €	570 €	690 €

Séjour adolescents en Corse du 3 au 20 juillet 2011

Âge	Tarif			
	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
12 – 14 ans	890 €	1 040 €	1 190 €	1 290 €
15 – 18 ans	990 €	1 140 €	1 290 €	1 390 €

Stage « les mini-copains » du 11 au 15 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
30 €	35 €	40 €	45 €

« Les copains nature » du 11 au 15 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
50 €	60 €	70 €	80 €

Mini-séjour « les copains européens » du 18 au 22 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
240 €	270 €	300 €	340 €

Stage « les copains sculpteurs » du 18 au 22 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
60 €	70 €	80 €	90 €

Stage « les copains champions » du 25 au 29 juillet 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
90 €	100 €	110 €	120 €

Stage « fun sport » du 1^{er} au 5 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
105 €	115 €	125 €	150 €

Mini-séjour dans les Vosges du 1^{er} au 5 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
150 €	160 €	170 €	190 €

Stage de voile à Reiningue du 1^{er} au 5 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
125 €	145 €	165 €	185 €

Stage « fashion sport » du 1^{er} au 5 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
85 €	95 €	105 €	120 €

Mini-séjour VTT de descente du 2 au 5 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
245 €	295 €	345 €	420 €

Mini-séjour « sur la piste des ânes » du 8 au 12 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
205 €	215 €	225 €	260 €

Stage « les copains à cheval » à Rouffach du 9 au 12 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
125 €	145 €	165 €	175 €



Séjour sportif adolescents en Autriche du 16 au 25 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
395 €	445 €	495 €	545 €

Stage en yourtes du 16 au 20 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
275 €	325 €	375 €	425 €

Stage « les copains indiens » du 22 au 26 août 2011

Tarif			
Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Extérieurs
120 €	130 €	150 €	170 €

Il est précisé que seules les familles dont le foyer fiscal se situe sur les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Rixheim et Sausheim peuvent bénéficier des tarifs des tranches 1 à 3 en fonction de leurs revenus fiscaux.

Pour les autres communes, c'est le tarif de la tranche « extérieurs » qui s'applique.

Le revenu des familles et le nombre d'enfants sont pris en compte selon le barème suivant :

Famille	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
1 enfant	R<29 150 €/an	29 150<R<34 900 €/an	R>34 900 €/an
2 enfants	R<38 870 €/an	38 870<R<48 600 €/an	R>48 600 €/an
3 enfants	R<48 590 €/an	48 590<R<58 300 €/an	R>58 300 €/an
4 enfants et plus	R<58 300 €/an	58 300<R<68 000 €/an	R>68 000 €/an

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés (une abstention – M. Jean-Pierre BARI, par procuration à M. Daniel BUX), approuve les tarifs ci-dessus détaillés.

Point n° 7 : Divers

Transformation en crèche de l'ancien siège de la C.C.I.N.

Monsieur Guy OMEYER relaye à l'intention du comité syndical les préoccupations des services administratifs de la communauté d'agglomération M2A concernant les difficultés rencontrées dans le cadre du projet de transformation de l'ancien siège de la C.C.I.N. en structure d'accueil pour la petite enfance.

Les services de M2A déplorent un manque de communication de la part du syndicat sur ce dossier et, au regard des difficultés rencontrées sur le site actuel de la crèche de Sausheim (une ancienne maison d'habitation transformée en multi-accueil) envisagent de demander une réduction (diminution de 4) du nombre de places inscrites dans l'agrément.

Monsieur Daniel BUX exprime son opposition à cette réduction.

Monsieur Georges OTTENWAELDER, président de la commission ad hoc à la communauté d'agglomération, souhaite replacer les choses dans leur contexte ; la réduction du nombre de places de l'agrément est justifiée par la configuration des lieux, qui ne permet pas l'accueil de tant d'enfants dans de bonnes conditions, mais également par la nécessité d'optimiser les différents sites communautaires et en particulier celui de Habsheim, qui est actuellement en situation de sous-occupation.

Monsieur Daniel BUX demande alors que la mesure envisagée n'impacte pas les enfants domiciliés à Sausheim, mais ceux qui habitent dans d'autres communes du territoire.

Monsieur Laurent BENGOLD exprime sa surprise par rapport au déficit d'information dont les services de M2A feraient l'objet ; ces derniers sont en effet régulièrement informés de l'évolution des différents dossiers gérés par le syndicat, pour le compte de la communauté d'agglomération, et systématiquement conviés à chaque réunion.

Concernant plus particulièrement le projet de transformation de l'ancien siège, il est au point mort depuis près de 18 mois en raison des investigations de sol (initiales et complémentaires) demandées par l'agence régionale de la santé (A.R.S.) d'Alsace dans le cadre de l'instruction du permis de construire. Cette information a été portée à la connaissance des services communautaires, dès l'origine.

Dans l'attente des résultats des investigations précitées – résultats connus depuis moins de 48 heures et transmis immédiatement à la commune de Sausheim pour compétence – il n'y avait aucune information particulière à transmettre aux services communautaires. Il relève également que ces derniers disposent des coordonnées de tous les responsables du S.C.I.N et qu'il leur était parfaitement loisible de s'en inquiéter directement auprès du syndicat, à l'image de ce qu'ils font d'ailleurs, sans hésiter, pour des dossiers bien moins importants...

A la question posée par M. OMEYER quant à la diffusion d'un rétroplanning qui permettrait de « rassurer » les services de M2A, M. BENGOLD précise que cela n'est pas possible tant que le permis de construire n'est pas délivré, le syndicat ne sachant pas dans combien de temps il pourra l'être, l'A.R.S. ayant maintenant un avis formel à rendre. En outre, le démarrage des travaux est subordonné à l'avancement de ceux que conduit la commune de Sausheim, dans les locaux connexes.

Prochain comité syndical

Le prochain comité syndical se tiendra lundi 4 juillet 2011 à 18 heures 30, au siège du syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Sausheim, le 15 juin 2011